

Rentokil

BRODIFACOUM 25 BLOCKS

Substance active: 0,025 g/kg (0,0025% w/w) Brodifacoum (CAS: 56073-10-0); Contient du phtalocyanine de cuivre (nano).

Numéro de l'autorisation: FR-2026-0017

UFI: 0AEW-A0XA-D00P-0WDC

Appât en bloc prêt à l'emploi, contenant brodifacoum (0,0025% w/w). Produit biocide rodenticide (TP14) uniquement pour l'utilisation par des professionnels formés pour la lutte contre les rats (*Rattus norvegicus* et *Rattus rattus*) et souris (*Mus musculus*), à l'intérieur et extérieur autour des bâtiments. Pas destiné à la vente ou distribution: utilisation uniquement par des Employés de RENTOKIL. Lire l'étiquette et notice avant l'emploi.



ATTENTION: Risque présumé d'effets graves pour les organes (sang) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique. Consulter un médecin en cas de malaise. Éliminer le contenu et le récipient dans à la réglementation locale.

INSTRUCTIONS D'UTILISATION: Lire et respecter les informations sur le produit ainsi que toutes les informations qui accompagnent le produit ou celles fournies sur le point de vente avant de l'utiliser. Avant de placer un appât, faire un diagnostic préalable et une évaluation sur site de la zone infestée pour identifier les espèces de rongeurs, leurs lieux d'activité et déterminer la cause probable ainsi que l'ampleur de l'infestation. Retirer toute nourriture facilement

accessible pour les rongeurs (par exemple, des céréales éparpillées ou des déchets alimentaires). Par ailleurs, ne pas nettoyer la zone infestée juste avant le traitement car cela perturbe la population des rongeurs et rend l'acceptation de l'appât plus difficile. Le produit ne doit être utilisé que dans le cadre d'un système de lutte intégrée incluant notamment des mesures d'hygiène et, si possible, des méthodes physiques de contrôle. Le produit doit être placé à proximité immédiate des endroits où une activité de rongeurs a été observée (par exemple, parcours, sites de nidification, parcs d'engraissement, trous, terriers, etc.). Les postes d'appâtage doivent, si possible, être fixés au sol ou à d'autres structures. Les postes d'appâtage doivent être clairement étiquetés pour indiquer qu'ils contiennent des rodenticides et qu'ils ne doivent être ni déplacés ni ouverts. Lorsque le produit est utilisé dans des lieux publics, les zones traitées doivent être signalées pendant la période de traitement et une note expliquant le risque d'empoisonnement primaire ou secondaire par l'anticoagulant ainsi que les premières mesures à adopter en cas d'empoisonnement doit être apposée à proximité des appâts. L'appât doit être sécurisé de façon à ce qu'il ne puisse pas être déplacé à l'extérieur du poste d'appâtage. Placer le produit hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques, animaux d'élevage et autres animaux non cibles. Placer le produit à l'écart des aliments et boissons destinés à la consommation humaine et animale et ainsi que des ustensiles ou des surfaces qui entrent en contact avec ces derniers. Ne pas manger, boire, ni fumer lors de l'utilisation du produit. Se laver les mains et toute zone de la peau directement exposée après avoir utilisé le produit. Les postes d'appâtage doivent être inspectés tous les 2 à 3 jours (pour le traitement contre les souris) ou 5 à 7 jours (pour le traitement contre les rats) après le début du traitement, puis au moins une fois par semaine par la suite, dans le but de vérifier si l'appât est accepté et si les postes d'appâtage sont intacts et de retirer les cadavres de rongeurs. Recharger le poste d'appâtage au besoin. Remplacer tout appât qui a été altéré par l'eau ou contaminé par des saletés. Si la consommation de l'appât est faible par rapport à l'étendue apparente de l'infestation, envisager de placer des postes d'appâtage à d'autres endroits et d'opter pour une autre formulation d'appât. Si, après une période de traitement de 35 jours, les appâts continuent d'être consommés et qu'aucune réduction de l'activité des rongeurs n'est observée, il convient d'en déterminer la cause probable. Si d'autres éléments ont été exclus, il est probable que vous ayez affaire à des rongeurs résistants : dans ce cas, envisager l'utilisation d'un rodenticide non anticoagulant, le cas échéant, ou d'un rodenticide anticoagulant plus puissant. Envisager également l'utilisation de pièges à titre de mesure de contrôle alternative. **METHODES D'APPLICATION:** Appât prêt à l'emploi à utiliser dans des postes d'appâtage sécurisés; Points d'appâts couverts et protégés. **DOSES D'APPLICATION:** **Souris (*Mus musculus*):** 40 grammes par point d'appât espacés de 5 mètres. **Rats (*Rattus norvegicus* et *Rattus rattus*):** 240 grammes par point d'appât espacés de 5 mètres

MESURES DE GESTION DE RISQUE: Si possible, avant tout traitement, informer les passants éventuels de la campagne de dératisation. Ne pas utiliser dans des zones où l'on peut suspecter une résistance à la substance active. Les produits ne doivent pas être utilisés au-delà de 35 jours sans évaluation du statut de l'infestation et de l'efficacité du traitement. Ne pas alterner l'utilisation de différents anticoagulants d'efficacité comparable ou inférieure aux fins de la gestion de la résistance. Pour une utilisation alternée, envisager l'utilisation d'un rodenticide non anticoagulant, si disponible, ou d'un anticoagulant plus puissant. Ne pas laver à l'eau les postes d'appâtage ou les ustensiles utilisés dans les postes d'appâtage couverts et protégés, entre les applications. Éliminer les cadavres des rongeurs dans un circuit de collecte approprié.

INSTRUCTIONS D'UTILISATION SPECIFIQUES A L'USAGE: Intérieur: Retirer tout produit restant au terme de la période de traitement. Si possible, avant tout traitement, informer les passants éventuels (par exemple, les usagers de la zone traitée et ses environs) de la campagne de dératisation. Envisager l'adoption de mesures de lutte préventives (combler les trous, retirer autant que possible les aliments et boissons éventuels, etc.) pour améliorer l'ingestion du produit et réduire le risque de nouvelle infestation. Pour réduire le risque d'empoisonnement secondaire, chercher et retirer régulièrement les cadavres de rongeurs pendant la période de traitement. Ne pas utiliser le produit en guise d'appât permanent pour éviter l'invasion de rongeurs ou surveiller les activités des rongeurs. Ne pas utiliser le produit dans le cadre de traitements par appâtage pulsé. Lorsque des points d'appât sont placés à proximité de systèmes d'évacuation des eaux, s'assurer que l'appât n'entre pas en contact avec l'eau. **Extérieur autour des bâtiments:** Protéger l'appât des conditions atmosphériques. Placer les points d'appât dans des endroits qui ne risquent pas d'être inondés. Remplacer tout appât dans les points d'appât qui a été altéré par l'eau ou contaminé (par des saletés, moisissures, etc.). Retirer tout produit restant au terme de la période de traitement. Pour l'utilisation à l'extérieur, les points d'appâtage doivent être couverts et placés dans des sites permettant de minimiser l'exposition aux espèces non cibles. Si possible, avant tout traitement, informer les passants éventuels (par exemple, les usagers de la zone traitée et ses environs) de la campagne de dératisation. Envisager l'adoption de mesures de lutte préventives (combler les trous, retirer autant que possible les aliments et boissons éventuels, etc.) pour améliorer l'ingestion du produit et réduire le risque de nouvelle infestation. Pour réduire le risque d'empoisonnement secondaire, chercher et retirer régulièrement les cadavres de rongeurs pendant la période de traitement. Ne pas utiliser le produit en guise d'appât permanent pour éviter l'invasion de rongeurs ou surveiller les activités des rongeurs. Ne pas utiliser le produit dans le cadre de traitements par appâtage pulsé. Ne pas placer directement ce produit dans les terriers. Pour protéger l'environnement, ne pas placer les postes d'appâtage à proximité des eaux de surface (rivières, étangs, canaux, digues, fossés d'irrigation) ou des systèmes d'évacuation des eaux afin d'éviter que les appâts ne soient emportés par les fortes précipitations et les inondations.

DETAILS RELATIFS AUX EFFETS INDESIRABLES DIRECTS OU INDIRECTS POSSIBLES, INSTRUCTIONS DE PREMIERS SOINS ET MESURES D'URGENCE A PRENDRE POUR PROTEGER L'ENVIRONNEMENT: Ce produit contient une substance anticoagulante. En cas d'ingestion, parmi les symptômes pouvant apparaître, parfois avec un certain retard, figurent des saignements de nez et des saignements gingivaux. Dans certains cas graves, des contusions et la présence de sang dans les selles ou les urines peuvent être observées. Antidote: Administration de vitamine K1 par du personnel médical/vétérinaire uniquement. **EN CAS D'INGESTION:** Rincer la bouche. En cas de symptômes: Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale. En l'absence de symptômes: Appeler un centre antipoison/un médecin. **Informations au personnel de santé / au médecin:** Initier les mesures de premiers secours si nécessaire, puis appeler un centre antipoison. **EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):** Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Rincer la peau à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin. **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:** Si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler un centre antipoison/un médecin. **EN CAS D'EXPOSITION:** Appeler un centre antipoison/un médecin. Chaque poste d'appâtage doit être muni d'une étiquette mentionnant les informations suivantes : « ne pas déplacer ni ouvrir » ; « contient un rodenticide » ; « nom du produit ou numéro d'autorisation » ; « substance(s) active(s) » et « en cas d'incident, contacter un centre antipoison T :01 40 05 48 48 ». Dangereux pour la faune.

INSTRUCTIONS EN VUE D'UNE ELIMINATION SANS DANGER DU PRODUIT ET DE SON EMBALLAGE: Une fois le traitement terminé, mettre au rebut l'appât qui n'a pas été consommé ainsi que l'emballage, dans un circuit de collecte approprié.

CONDITIONS DE STOCKAGE ET DUREE DE CONSERVATION DU PRODUIT BIOCIDES DANS LES CONDITIONS DE STOCKAGE NORMALES: Stocker à une température inférieure à 30 °C. Conserver le produit dans un endroit sec et bien ventilé. Maintenir le contenant bien fermé. Entreposer le produit hors de la portée des enfants, oiseaux, animaux domestiques et animaux d'élevage. Durée de conservation : 24 mois. **AUTRE(S) INFORMATION(S):** En raison de leur mode d'action retardé, les rodenticides anticoagulants agissent entre 4 et 10 jours après consommation de l'appât. Les rongeurs peuvent être porteurs de maladies. Ne pas toucher les cadavres de rongeurs à mains nues ; porter des gants ou utiliser des instruments tels que des pinces pour les éliminer. Ce produit contient un agent amérisant et un colorant.

TITULAIRE DE L'AUTORISATION: Rentokil Initial Limited, Hazel House, Millennium Park, Naas, Co Kildare, Irlande.

DISTRIBUE PAR: Rentokil Initial 39-53 Immeuble Pleyad 3 39 Boulevard Ornano 93200 SAINT DENIS La France; T: +33 149713770 (9h00-17h00) E: sds@rentokil.com